



FAISONS-NOUS ENTENDRE POUR SAUVER LA FONDATION VERDIER

En décembre 2020, la direction générale de la Fondation Verdier annonçait de façon totalement inattendue la mise en place d'un plan de licenciement concernant 3 salariés, un directeur de dispositif, un responsable d'unités éducatives et un agent de service intérieur. Postes essentiels dans le fonctionnement de la Fondation Verdier.

Pour justifier ce plan, la direction s'appuie sur un déficit structurel insurmontable. **Nous réfutons ce déficit** et sommes convaincus que les chiffres utilisés ne sont que des excuses pour effectuer une restructuration rendue nécessaire par l'arrivée prochaine de la Croix Rouge Française.

De plus, nous avons fort à craindre que ce plan de licenciement **ne soit que la première étape d'un long processus de restructuration afin de convenir aux standards de la Croix Rouge Française.** Pour rappel, l'appel d'offre remportée par la Fondation Verdier et la Croix Rouge Française ne concerne que 110 places d'accueil et non 143 comme actuellement.

Cette éventualité n'est d'ailleurs pas niée par la direction générale.

Depuis l'annonce du plan de licenciement, les deux assemblées générales organisées ont rassemblé un grand nombre de collègues. Cette mobilisation a amené Monsieur Collin et Monsieur Boille à faire le tour des équipes pour se faire les VRP du plan social. Ils n'ont évidemment pas réussi à convaincre les salariés.

Le CSE a entamé de nombreuses démarches auprès d'avocats spécialisés, d'experts comptables afin de trouver les arguments nécessaires à l'annulation du plan de licenciement. Ces démarches nécessaires doivent s'accompagner d'actions revendicatives afin de convaincre notre CA et la Direction Générale de renoncer à ce plan de restructuration injustifié, et ainsi continuer de mettre la pression sur la DG, la Croix-Rouge Française ainsi que le Conseil Départemental.

Nous vous appelons à vous mobiliser massivement **le 5 février 2021** pour dire :

-STOP aux licenciements

-STOP à la dégradation de nos conditions de travail

-STOP à la marchandisation du travail social

Pour un maintien du sens à notre travail et pour assurer des meilleures conditions d'accueil et d'accompagnement pour les enfants, **faisons-nous entendre.**

RENDEZ-VOUS DEVANT LES LOCAUX DE CHANTEMOULIN

SITUÉS AU 18 BIS RUE ROUGET DE L'ISLE (PROCHE DES HALLES) À 8H30.

NOUS VOUS ACCUEILLERONS AVEC UN PETIT DÉJEUNER CONVIVAL.

L'objectif est d'être présent et de faire du bruit lors de l'arrivée de Monsieur Collin pour la réunion exceptionnelle du CSE.

Cette mobilisation fait l'objet d'une déclaration officielle en préfecture et se déroule dans le cadre d'un préavis de grève. Nous serons vigilants au respect des règles sanitaires en vigueur.